

Parcours Premier degré
Année : 2016-2017
Semestre : 1

FICHE DESCRIPTIVE UE 8

INTITULE	UE 8 : Langue vivante étrangère
ECTS : 2	
Nombre d'heures étudiants : 20	dont CM : dont TD : 20 dont TP :
Responsable de l'UE : Odile Bord-Vilanova + Martine Hoyet	
Objectif(s)	Développer auprès des étudiants de M1 les capacités de compréhension de documents écrits et oraux, en adéquation avec les compétences décrites dans le CECRL niveau B2. Amener les étudiants à pratiquer les 5 activités langagières du CECRL niveau B2.
Démarche pédagogique	<u>Dans le cadre d'un enseignement toujours dispensé en langue étrangère :</u> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Evaluation diagnostique des compétences en début de parcours de formation</i> • <i>Développement de compétences de communication dans les 5 activités langagières</i> • <i>Approfondissement linguistique et culturel</i>
Principaux contenus de formation	Le travail de l'étudiant portera sur l'entraînement aux cinq activités langagières, prioritairement sur la compréhension orale et la compréhension écrite au premier semestre. 10 TD de 2 heures
Si lien avec d'autres UE	UE17
Compétences professionnelles visées (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013)	Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation C8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier C9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel Compétences communes à tous les professeurs P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

UE 8 Langue vivante étrangère	Session 1	<p style="text-align: center;">Evaluation unique</p> <p>Nature : Compréhension orale et écrite Modalités : 1 à 3 documents audio et/ou vidéo proposés, d'une durée totale n'excédant pas 5 minutes (3 écoutes non fractionnées ; 1 minute de pause entre chaque écoute). Pour la compréhension écrite, 3 pages de texte maximum. Les consignes seront données en langue étrangère. Sujet réalisé par chaque enseignant pour ses groupes. Durée : 30 minutes pour la compréhension orale, 1 h 30 pour la compréhension écrite. Date : Dernière séance</p>
	Session 2	<p style="text-align: center;">Evaluation unique</p> <p>Nature : Compréhension orale et écrite Modalités : 1 à 3 documents audio et/ou vidéo proposés, d'une durée totale n'excédant pas 5 minutes (3 écoutes non fractionnées ; 1 minute de pause entre chaque écoute). Pour la compréhension écrite, 3 pages de texte maximum. Les consignes seront données en langue étrangère. Sujet académique. Durée : 30 minutes pour la compréhension orale, 1 h 30 pour la compréhension écrite.</p>